

## Litiges réglés

- ◆ Requêtes contradictoires :
  - o Reproches de ne pas avoir appelé les pompiers à la suite d'un accident
  - o A l'inverse, reproches d'avoir appelé les pompiers.
- ◆ A propos d'enfants enfuis ou égarés lors de l'organisation des activités «Peillon ». Enfants qui se trompent de car.
- ◆ A propos de punitions contestées par les familles.
- ◆ A propos d'orientations d'enfants proposées pour des raisons éducatives, psychologiques, de santé, etc.

Ces litiges peuvent engendrer des attitudes diffamatoires (ragots), des dénonciations calomnieuses, etc.

## Dénonciation calomnieuse et diffamation (défense et conseil)

- ◆ Accusation infondée de mauvais soins à enfant par une maman à l'égard d'une ATSEM.
- ◆ Accusation infondée de service mal fait.

**Nous traitons ces affaires essentiellement sous forme de conseils, tout en restant disposés à toute action nécessaire. Il est capital que les collègues dans ces cas-là connaissent le champ du possible et retrouvent leur sérénité.**



Autonomie de  
**Solidarité  
Universitaire**

6, Bd Louis Lumière - 42000 Saint-Etienne

Tél : 04 77 74 70 95 - Courriel : [asu42@wanadoo.fr](mailto:asu42@wanadoo.fr) - Site : [solidariteuniversitaire.fr](http://solidariteuniversitaire.fr)